

Snes Créteil info

Créteil Snes Info. Tel : 08.11.11.03.83 Fax : 01 41.24.80.61 - 3 rue Guy du Gouyon du Verger 94110 Arcueil

Fonction publique, éducation : pas d'autre choix que l'action !

Xavier Darcos a tenu hier une conférence de presse pour dévoiler les réformes de la rentrée 2008. La méthode, ce qu'il y a dit, et ce qu'il a passé sous silence, sont pleins d'enseignements.

La méthode d'abord. Le ministre réserve à la presse l'annonce de mesures dont il se garde bien de discuter avec les organisations syndicales, en particulier les plus représentatives. En quelques sous-entendus, il a d'ailleurs fait un sort à « ceux qu'on connaît », ces « perroquets » qui rabachent le « tintouin habituel » du toujours plus de moyens. « Le dialogue ne sera pas un moyen de tourner autour des réformes », à bon entendeur salut.

Le contenu ensuite. Xavier Darcos l'a martelé, en s'appuyant en particulier sur l'enquête PISA de l'OCDE, ni les moyens financiers, ni les horaires d'enseignement aux élèves n'influent sur les résultats d'un système scolaire. « C'est ailleurs que ça se passe ». La Révision Générale des Politiques Publiques, que le gouvernement doit présenter aujourd'hui, n'a d'autre intention que de parvenir au « gel des dépenses publiques », et comme l'a rappelé incidemment François Fillon dans une interview aux *Echos* lundi 10 décembre, l'objectif, c'est bien le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Alors qu'il prétend vouloir « reconquérir le mois de juin », on comprend mal pourquoi Darcos s'émerveille du système scolaire finlandais, où les élèves ont 1/3 d'heures de cours en moins et commencent leur scolarité bien plus tard qu'en France.

Tout ce qu'il ne dit pas, enfin. Interrogé sur la réforme des lycées, il renvoie au mois de mai 2008... après les municipales ? Qui ne sait pas pourtant que le ministère travaille à une réforme très lourde des séries (dont la substitution des Bac Pro en 3 ans aux BEP n'est qu'un des éléments), à une réduction draconienne des horaires (comme en collège d'ailleurs) ? Les réformes en cours des séries technologiques sont repoussées, les inspecteurs, les formateurs dans les stages évoquent partout à mots couverts le bac unique et les suppressions d'enseignements, la seule diminution de postes pour la rentrée prochaine rend obligatoire la réduction de l'offre de formation...

Pendant ce temps-là, la « Commission Pochard » travaille, mais retarde encore la parution de son « Livre Vert », les dotations de chaque académie ne seront étudiées par le comité technique paritaire ministériel que le 21 décembre... Le ministère tempore, biaise, dément... en un mot nous balade !

L'impression n'est guère différente au rectorat et dans les inspections d'académie. Même enthousiasme lorsqu'il s'agit de décrire le succès de l'accompagnement éducatif, les vertus de la suppression de la carte scolaire, les

charmes de l'environnement numérique de travail... mais silence radio

sur l'évolution des BEP (une intersyndicale de Créteil doit être reçue le 19 décembre, à sa demande !). Aux établissements, nombreux depuis plusieurs semaines, qui sont le théâtre de violences parfois très graves, l'administration ne tend même plus l'habituel mouchoir.

C'est dire si le rapport de force est plus que jamais nécessaire. La très forte mobilisation des fonctionnaires le 20 novembre a conduit le ministère de la fonction publique à ouvrir des négociations. Nous jugerons dès le 17 décembre ce qu'il a à nous offrir. Mais d'ores et déjà, le SNES considère qu'une grève entre le 16 et le 23 janvier est incontournable dans le second degré. Nous invitons chaque section d'établissement à préparer dès maintenant cette échéance, et les militants se tiennent à leur disposition pour participer aux heures et aux réunions syndicales.

Pierre Claustre

AG des S1 dans les départements
Jeudi 10 janvier 2008

Consultez notre site www.creteil.snes.edu
pour les lieux et horaires.

Rassemblement intersyndical
devant le Rectorat

Mardi 15 janvier 2008

Réunions sur les DHG
dans les départements
1^{ère} semaine de février 2008

Consultez notre site www.creteil.snes.edu
pour les lieux et horaires.

LES

C

•
A
•
E

Contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'avenir... retour à la case chômage !

Depuis la création des contrats d'accompagnement dans l'emploi ou de contrats d'avenir, de nombreux personnels ont été recrutés dans les EPLE, par la collectivité territoriale de rattachement ou par l'EPLE lui-même en fonction des emplois qu'ils occupent. Beaucoup d'entre-eux arrivent aujourd'hui au terme de la durée maximum de ces contrats. Des lycées, des collèges se mobilisent contre ce qui signifie souvent pour ces collègues, un retour vers le chômage, alors que les établissements se trouvent dépouillés de moyens humains qui pourtant leur sont essentiels. Ces collègues maintenus dans la précarité exercent en réalité des fonctions indispensables ! Seul un statut de titulaire et un salaire décent auraient évité à ces collègues et aux établissements de se retrouver dans cette situation.

Soutenus par le SNES-FSU et la CGT Educ'action, les personnels du Lycée Maximilien PERRET et du Collège LANGEVIN d'ALFORTVILLE, du Lycée Guillaume APOLLINAIRE à THIAIS, du Lycée DARIUS MILHAUD au KREMLIN-BICÊTRE ont organisé mercredi 12 décembre un premier rassemblement devant le rectorat.

Le nombre de collègues concernés, leurs employeurs, les missions qu'ils exercent en réalité nous sont mal connus, et le rectorat n'a pas répondu à nos questions à ce sujet. Ces informations ont été, ou auraient dû être communiquées lors des conseils d'administration. Pour dénoncer ce double scandale de la précarité et de l'insuffisance des moyens, **nous avons besoin que les sections d'établissements fassent remonter ces informations !**

Remplacement des BEP par les bac PRO 3 ans : une mesure comptable qui annonce la réforme des séries en lycée, et l'éviction plus précoce de certains élèves.

Le Ministre de l'Education Nationale, Xavier Darcos, dans une note adressée aux recteurs ce 29 octobre 2007 a annoncé sans concertation la généralisation des bacs professionnels en 3 ans par le remplacement et à court terme la disparition des sections de BEP. Outre le fait qu'elle économiserait à terme à l'Etat une année de formation pour les élèves concernés (BEP poursuivi par un bac PRO se font en quatre ans, contre 3 ans tout compris pour le nouveau bac PRO), et par conséquent le licenciement d'un grand nombre de collègues non-titulaires dans les lycées professionnels, cette réforme transformerait en profondeur l'équilibre entre les 3 voies du Lycée pour préparer un regroupement des voies technologiques et professionnelles.

Cette mesure détournerait de nombreux élèves de la voie professionnelle. Dans de nombreuses spécialités les élèves titulaires du BEP ne continuent pas en BAC PRO. Le CAP qui est maintenu est en voie d'extinction. S'agit-il de pousser les élèves vers l'apprentissage à la sortie de la troisième ? Les expérimentations du BAC PRO en 3 ans dans l'académie de Créteil montrent par ailleurs une faible attractivité, les élèves préfèrent s'inscrire dans les BEP correspondants.

Les sections académiques SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'Action, SNFOLC, SUD Education, SNCL-FAEN, CNGA-CFE-CGC, CNT Education, SGEN-CFDT, SE-UNSA, SNPEFP-CGT, SNETAA-EIL, SUNDEP exigent l'abandon du projet du ministre de l'Education Nationale Darcos. Elles appellent à signer massivement la pétition (cf. au verso), et à un rassemblement le 15 janvier au rectorat de Créteil, à l'occasion du prochain Comité Technique Paritaire.

ET
SUR
LESB
A
C

P
R
O

La violence dans les établissements scolaires

A la rentrée 2006, *Le Point* s'était vanté de révéler « les chiffres secrets de la violence scolaire » et avait publié « la liste des établissements les plus dangereux »

Peu flatteuse pour plusieurs établissements de notre académie, cette liste ne présentait aucun caractère scientifique, les signalements variant beaucoup d'un établissement à l'autre. Elle avait surtout eu pour conséquence de porter un tort définitif au logiciel SIGNA, qui recensait tous les faits violents survenus dans les établissements scolaires. En janvier 2007, lorsque le SNES s'inquiétait des dispositions prises pour mesurer les phénomènes, le recteur nous annonçait la mise en place d'un successeur, SIVIS. Présenté en avril, ce Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire doit être établi sur la base d'un panel anonyme représentatif. Depuis, guère de nouvelles... et aucune réponse à notre demande d'une information régulière sur ces statistiques de violence. Pourtant, depuis plusieurs semaines déjà, plusieurs établissements connaissent des événements graves. L'administration est souvent tentée de les passer sous silence, voire de les nier. Et quand la presse s'en saisit, le ministère monte une de ces opérations médiatiques dont il a le secret, « tolérance zéro », « circonstances aggravantes » et autres caméras de vidéosurveillance dans sa musette.

Les personnels du collège Jean Vilar de La Courneuve, auquel il manque un principal adjoint depuis la rentrée des vacances, se sont entendus répondre, après l'agression de la principale devant la porte lundi 10, que « ce n'est pas en exagérant, en déformant et en dramatisant la situation que les choses vont avancer » ! Et il paraît que l'incapacité de l'administration à remplacer un CPE absent est le signe d'un service public qui fonctionne bien, puisque que tout le monde est au travail...

Le SNES Créteil n'a jamais éludé la question de la violence scolaire, qui gangrène beaucoup de collèges et de lycées de l'académie, décourage tant d'entre-nous... et dont les premières victimes sont nos élèves. Mais comment ne pas analyser la répétition de ces agressions physiques contre les élèves et les personnels comme la conséquence de la baisse du nombre d'adultes dans les établissements scolaires, la précarité croissante des surveillants, l'impossibilité aujourd'hui de trouver un remplaçant à un CPE absent, la dévalorisation permanente du savoir et des enseignants, et beaucoup plus largement les insuffisances chroniques des politiques publiques dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales ?

Pour dresser un véritable tableau de la situation, nous demandons à toutes les sections d'établissement de nous décrire, aussi rapidement que possible, celle qu'elles connaissent. Il nous faut connaître en particulier l'évolution récente des personnels de la vie scolaire (les surveillants et leurs statuts, les CPE), de la direction, ainsi que les faits les plus marquants... Le SNES s'en fera l'écho dès le prochain comité technique paritaire académique, le 15 janvier.

Le prochain *SNES Créteil* reviendra plus en détail sur les réflexions du SNES, ainsi que les conseils à donner aux personnels lorsqu'un événement grave survient.

Pour répondre à cette enquête sommaire :

s3cre@snes.edu

Commission Pochard

Retrouvez sur le site du SNES quelques extraits vidéo, notamment des "auditions" des représentants du SNES <http://www.snes.edu/snesactu/spip.php?rubrique198;%20http://www.education.gouv.fr/pid495/commission-sur-evolution-metier-enseignant.html>

Sur la

**Commission
POCHARD**

Et
sur les
chiffres
secrets
deL
A
V
I
O
L
E
N
C
E

S
C
O
L
A
I
R
E

